

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES « LOIRE SEMENE »
REUNION DU 26/03/2024
DECISION N° 20240326_B_047

Étaient présents : Frédéric GIRODET, Claude VIAL,
Emmanuel SALGADO, Roland RIVET, Daniel DURIEUX,
Yves BOMPUIS, Christine BONNEFOY,
Était excusée représentée : Nathalie JOLIVET : Pouvoir à M.
VIAL
Étaient excusés : Patrick Bruno MARCON, Martine GINET

VU le Code Général des Collectivités territoriales, article L 5211-10
alinéas 3 et 4,

VU la délibération n° 20230711_D_090 du Conseil Communautaire du
11 juillet 2023 portant sur les délégations du Conseil Communautaire
au Bureau et au Président,

Commission : Cycle de l'Eau :
**Objet : Validation du Plan de Financement et demande de subvention auprès de
l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne dans le cadre de l'appel à projet « Renaturation
villes et villages » pour le projet de renaturation, restauration de la continuité
écologique et mise en valeur du Sambalou à Saint Just Malmont**

Le Bureau,

N° 20240326_B_047

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et conformément
à la délégation qui lui a été consentie par le Conseil Communautaire en la matière,

- Approuve l'Avant-Projet Définitif du projet de renaturation, restauration de la
continuité écologique et mise en valeur du Sambalou à Saint Just Malmont,
- Autorise Monsieur le Président à solliciter une subvention d'un montant de
305 600,83 € auprès de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne dans le cadre de
l'appel à projet « Renaturation villes et villages » pour le projet de renaturation,
restauration de la continuité écologique et mise en valeur du Sambalou à Saint
Just Malmont,
- Adopte le plan de financement prévisionnel ci-joint

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou Sous-Préfecture
le :

Fait à La Séauve-sur-Semène, le 26 mars 2024

Le Président

Frédéric GIRODET



AR Prefecture

043-244301131-20240326-20240326_B_047-AU
Reçu le 27/03/2024